

Image not found or type unknown



Vente d'un bien immobilier sans connaître le patrimoine

Par **Manu71**, le **13/09/2019** à **08:50**

Bonjour

À la suite du décès de ma grand mère (mon père est décédé) ses enfants vendent un bien immobilier sans que je sois au courant de son patrimoine alors que je suis héritier.

Mes questions sont les suivantes : Après avoir demandé au notaire les documents liés à cette succession si j ai l'impression qu il y a des vices cachés, est ce que je peux refuser ou repousser la vente ? Ou , est ce que la vente peut se faire avant que la succession soit réglée ? Ou, est ce que accepter la vente c'est accepter la succession ?

merci

bonne journée